



St-Charles
école et collège

Ecole et Collège Saint-Charles
55 rue Gabriel Péri
95240 Cormeilles-en-Parisis
Tél : 01.39.78.03.41

NOM de l'enfant : _____

Prénom : _____

Classe : _____

Adresse :

Adresse du centre de sécurité sociale :

SANTE

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins (l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides) . Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Délégation de pouvoir :

Je soussigné(e) _____ autorise D. Mandelli, Chef d'établissement de l'Ecole et Collège St Charles, ou, en son absence, l'adjoint ayant délégation, à prendre en cas d'urgence toutes les décisions de transport, d'hospitalisation, ou d'interventions cliniques jugées urgentes et indispensables par le médecin appelé.

Groupe sanguin : _____

Date de la dernière injection anti-tétanique ou rappel : _____

Problèmes de santé, allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ou contre-indications :

.....
.....
.....

PERSONNES A APPELER EN CAS D'URGENCE

PARENT 1 NOM :

Téléphone domicile

PARENT 2 NOM :

Téléphone domicile

Prénom :

Téléphone portable :

Prénom :

Téléphone portable :

NOM :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	
Téléphone domicile :	Téléphone portable :

NOM :	Prénom :
Lien avec l'enfant :	
Téléphone domicile :	Téléphone portable :

Rappels Importants

- L'établissement n'est pas habilité à donner des médicaments aux élèves en dehors d'un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) rédigé par le médecin scolaire. Les services administratifs sont à votre disposition pour vous fournir les informations et les documents nécessaires.
- En cas de problème bénin, nous vous contactons par téléphone pour connaître votre position sur la démarche à suivre.

Date :

Signature des Parents